

<http://www.pressegauche.org/Congres-de-la-CSQ-Notre-pouvoir-l-action>



Congrès de la CSQ : Notre pouvoir, l'action

- Société - Mouvement syndical -



Date de mise en ligne : mardi 26 juin 2018

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

C'est sous le thème « Notre pouvoir, l'action ! » que se déroulera le 42^e Congrès de la CSQ. Quelque 1 000 personnes issues de tous les syndicats se rassembleront à Québec, du 26 au 29 juin 2018, pour se pencher sur les priorités et les stratégies qui guideront notre action, au cours des trois prochaines années. C'est également lors de cette instance suprême de notre organisation que seront élus les cinq membres du Conseil exécutif de notre centrale syndicale.

De grands enjeux au coeur du débat

L'objectif premier de ce grand rendez-vous : rendre nos conditions de travail et d'exercice plus humaines en misant sur l'action collective. Le coeur de nos travaux portera sur les pratiques de gestion, le sens du travail, les types d'action syndicale et la capacité des membres à transformer leur milieu de travail. Au terme du Congrès, le cadre d'action adopté par les personnes déléguées nous permettra d'agir collectivement sur l'organisation malsaine du travail.

Une activité de relance du renouveau syndical est également prévue. Rappelons que cette grande démarche guide nos actions depuis le Congrès de 2015. Les congressistes se pencheront, notamment, sur ce que nous devons entreprendre pour poursuivre dans cette voie.

Un thème inspirant

« Notre pouvoir, l'action ! » met à l'avant-scène la force de notre action collective. Ensemble, nous sommes plus forts, ensemble nous avons le pouvoir de faire bouger les choses. L'action collective est notre plus grand atout pour améliorer concrètement nos milieux de travail et trouver des solutions aux problèmes qui nous touchent toutes et tous.

L'action collective, notre plus grand atout

Les politiques néolibérales et les pratiques de gestion actuelles, conjuguées au manque criant de ressources, rendent nos milieux de travail toxiques. De plus en plus isolés, un très grand nombre de travailleuses et travailleurs développent un sentiment d'impuissance et craignent les menaces de représailles s'ils dénoncent la situation ou en parlent à leur syndicat. Ils ont alors recours à des solutions individuelles pour tenter de s'en sortir.

Dans les faits, ces solutions individuelles constituent de faux remèdes : c'est l'organisation inhumaine du travail qui est en cause, pas les personnes. En plus de rendre très difficile la réalisation de nos tâches, elle nous isole en faisant éclater nos collectifs de travail et mine notre santé physique et psychologique.

Pour contrer ce fléau, nous devons centraliser nos forces et miser sur notre pouvoir : l'action collective. Il s'agit de notre plus grand atout !

Place à l'action !

Un tel enjeu nécessite une réponse dynamique, se mettant en branle dès le début du triennat. Les congressistes seront donc invités à se pencher sur un cadre d'actions en quatre étapes, à en débattre et à bonifier la démarche

proposée.

1re étape : comprendre ce qui nous arrive

2e étape : réfléchir à ce que nous voulons

3e étape : choisir les actions à mettre de l'avant

4e étape : agir pour changer nos milieux de travail

[Pour plus d'information](#)

Des consultations à ne pas manquer !

Votre participation aux consultations, réalisées par votre syndicat, sur les propositions au Congrès est essentielle. Le fruit de ces échanges permettra de bonifier les recommandations qui seront débattues lors de cette instance suprême de notre organisation. Les syndicats ont jusqu'au 27 avril 2018 pour transmettre leurs propositions à la CSQ. N'hésitez surtout pas à vous faire entendre !

À surveiller l'automne prochain

Tous les membres de la CSQ recevront, l'automne prochain, un résumé des propositions adoptées par le Congrès, pour rendre nos conditions de travail et d'exercice plus humaines. Un outil essentiel à consulter !

Le renouveau syndical, un incontournable

C'est sous le signe du renouveau syndical que notre centrale a déployé ses actions au cours des trois dernières années. Lors du Congrès de 2018, les personnes déléguées se pencheront à nouveau sur cette démarche en abordant, particulièrement, les éléments à entreprendre afin que notre action syndicale demeure représentative et efficace.

Une démarche faisant désormais partie de notre ADN

Rappelons que c'est à la suite du Congrès de 2012 que notre centrale s'est engagée dans cette démarche. L'objectif ? Améliorer la représentativité de notre organisation et l'efficacité de notre action collective. Plus de 2 000 membres de partout au Québec, ainsi que des chercheuses et chercheurs universitaires, ont pris part à cette grande réflexion qui visait à établir le portrait de notre vie syndicale, à examiner nos façons de faire et à réfléchir aux stratégies à privilégier.

En 2015, notre congrès a fait de cette démarche l'élément central de ses travaux et y a enraciné notre plan d'action triennal. Voici un bref survol des principes du renouveau syndical :

A. Un processus démocratique ascendant

B. Une action syndicale plus efficace

[Pour plus d'information](#)

Notre pouvoir, l'action !

Le temps est venu de reprendre l'initiative pour rendre nos milieux de travail sains et remettre l'humain au coeur des services publics. Ensemble, nous pouvons y arriver !

Le 42e Congrès de la CSQ aura lieu au Centre des congrès de Québec, du 26 au 29 juin 2018.